

PHI-1113 Recherche et rédaction en philosophie

Professeur : Victor Thibaudeau

(FAS-438; 656-2642; victor.thibaudeau@fp.ulaval.ca)

avec la participation de Richard Dufour, conseiller à la documentation

Bibliothèque générale

(BNF-1336; 656-2131 poste 7993)

I- BUT DU COURS

Le cours vise à faire acquérir diverses habiletés en recherche documentaire et en rédaction de façon à pouvoir répondre sur ces deux plans aux exigences en philosophie au niveau universitaire.

À noter que le cours *Recherche et rédaction en philosophie* n'est pas un cours de rattrapage s'adressant aux étudiants et étudiantes ayant de sérieuses lacunes en rédaction. Ceux-ci devraient s'inscrire d'urgence aux cours FRN-1900 *Grammaire et rédaction* ou FRN-1113 *Principes de la rédaction* donnés par l'École de langues. Des ateliers d'aide à la rédaction sont aussi offerts par la Bibliothèque (<http://www.bibl.ulaval.ca/services/formations/soutien-redaction>).

II- OBJECTIFS

A- Objectifs de connaissance :

- Connaître le but et la structure générale des principaux types d'écrits pratiqués en philosophie et connaître les exigences propres à chacun.
- Savoir distinguer les étapes d'un travail de recherche en philosophie, allant de la délimitation d'un sujet, à la rédaction d'un texte bien documenté, précis et cohérent.
- Connaître les principaux outils de recherche documentaire en philosophie, et entre autres les systèmes informatisés de recherche.

B- Objectifs d'habiletés intellectuelles :

- Savoir utiliser divers ouvrages de documentation préliminaire pour délimiter un sujet de recherche pertinent et d'un niveau approprié.
- Être capable d'utiliser méthodiquement les ouvrages de référence en philosophie et les systèmes informatisés de recherche documentaire pour retrouver les sources primaires et secondaires d'un problème ou d'une pensée.
- Pouvoir établir une bibliographie sur un sujet précis.
- Savoir rédiger un texte philosophique avec ordre et méthode.
- Être capable en particulier de rédiger un résumé, un résumé critique, une analyse, un commentaire, une dissertation.
- Savoir présenter les textes, les citations et les références selon les normes reconnues (et en utilisant correctement un logiciel de traitement de texte).

III- CONTENU (n.b. La description des éléments de contenu ne suit pas nécessairement l'ordre de présentation dans le cours.)

A- Notions préliminaires

- liens entre la recherche documentaire et la rédaction en philosophie;
- typologie des divers types de recherche documentaire et de rédaction en philosophie;
- besoins de méthodes et d'instruments (méthodes et instruments d'analyse et de synthèse, de recherche documentaire et d'information, de traitement de texte et de rédaction).

B- Connaissance de la méthodologie de la recherche documentaire et des moyens disponibles

- visite de la Bibliothèque (quelques services spécifiques en philosophie à la Bibliothèque, entre autres la page web de ressources en philosophie; Ariane et l'accès au catalogue des autres bibliothèques; l'organisation de la collection en philosophie; la recherche directement sur les rayons : avantages et inconvénients);
- la recherche de la documentation préliminaire sur un sujet (les dictionnaires en philosophie; les encyclopédies; les histoires de la philosophie);
- la recherche des sources secondaires (les bibliographies; les banques de données bibliographiques, spécialement Francis et Philosopher's Index; les collections d'interprétation et de critique);
- la recherche des sources primaires (les collections des textes des philosophes; les banques de données textuelles; les citations);
- applications pour la rédaction en philosophie : quand, quoi et comment chercher les informations requises; quand, quoi et comment citer.

C- Quelques habiletés et instruments utiles à la rédaction au niveau universitaire

- les méthodes de travail : la recherche des idées, l'organisation des idées, l'expression des idées; l'ordre d'intention et l'ordre de réalisation; l'organisation du temps;
- habiletés d'ordre logique : l'analyse et la synthèse (d'une phrase, d'un paragraphe, d'un texte);
- la lecture méthodique;
- la méthode des 88 clefs pour identifier dans un texte un problème de logique ou d'expression de la pensée (<http://www.fp.ulaval.ca/88clefs>);
- l'informatique au service de la rédaction.

D- Le résumé, le résumé analytique et critique, le commentaire et la dissertation

- définition de chacun de ces types d'écrits (leur fin et forme; leur utilité et leurs exigences);
- étude de quelques modèles;
- exercices méthodiques de rédaction de chacun de ces types d'écrits.

E- Particularité des méthodes de recherche et de rédaction dans différents champs philosophiques

- différentes manières de faire de la philosophie ; conséquences méthodologiques ;
- approches historique, dialectique et analytique.

IV- FORMULE PÉDAGOGIQUE

Le cours comporte 12 rencontres en classe, les mercredis 12h30 du 6 septembre au 29 novembre 2017, ainsi que 3 ateliers en bibliothèque (qui se tiendront au BNF-1343), les mercredis 20 septembre, 25 octobre et 8 novembre, de 8h30 à 10h pour un 1er groupe et, si le nombre le justifie, de 10h à 11h30 pour un 2e groupe.

La répartition des étudiants dans ces deux groupes sera déterminée lors de la première semaine du cours. Un calendrier détaillé de ces rencontres sera disponible sur le portail du cours (www.portaildescours.ulaval.ca). **Assurez-vous de ne pas avoir un conflit d'horaire avec les rencontres obligatoires en bibliothèque.**

Le cours lui-même comprend des exposés théoriques préparant à des exercices de recherche documentaire et de rédaction. Les travaux de rédaction sont l'occasion d'utiliser correctement les instruments de recherche documentaire étudiés dans le cours. À noter que plusieurs des exercices de recherche documentaire et de rédaction sont reliés à des besoins rencontrés dans l'un des cours que l'étudiant ou l'étudiante suit en parallèle au cours de *Recherche et rédaction*. En particulier, des liens importants sont faits avec les travaux de rédaction exigés dans les cours PHI-1000 (Platon) et PHI-1004 (Aristote). – Les étudiants et étudiantes qui ne sont pas inscrits à ces cours obligatoires en première année doivent conclure une entente particulière avec le professeur de façon à ce qu'un travail fait dans un autre cours de la Faculté soit relié aux exercices du présent cours.

Le cours demande en plus à l'étudiant ou l'étudiante d'utiliser certains outils informatiques permettant d'accéder à l'information ou à la transmettre et de rédiger des textes correspondant à des normes modernes de présentation (Ariane, banques de données informatisées, fureteur Internet, logiciel de traitement de texte, courrier électronique). Les étudiants et étudiantes qui ne savent pas utiliser ces instruments devront par eux-mêmes en acquérir les bases essentielles.

V- BIBLIOGRAPHIE

- Recueil de textes (exercices et documents complémentaires) pour le cours *Recherche et rédaction en philosophie* (PHI-1113) (disponible sur le Portail).
- FOLLON, Jacques. *Guide bibliographique des études de philosophie*. Louvain-la-Neuve, Éditions de l'Institut supérieur de philosophie; Paris, J. Vrin, 1993.
- GRÉVISSE, Maurice, *Précis de grammaire française*, Paris-Gembloux, Duculot, 1969.
- GUITTON, Jean, *Le travail intellectuel : conseils à ceux qui étudient et à ceux qui écrivent*, Paris, Aubier Éditions Montaigne, 1951.
- GUITTON, Jean, *Nouvel art de penser*, Paris, Aubier Éditions Montaigne, 1946.

- LÉTOURNEAU, Jocelyn, *Le coffre à outils du chercheur débutant (guide d'initiation au travail intellectuel)*, Nouvelle édition revue, augmentée et mise à jour, Boréal, 2006.
- RUSS, Jacqueline. *Les méthodes en philosophie*. Paris, A. Colin, 1992.
- THIBAudeau, Victor, *Principes de logique: définition, énonciation, raisonnement*, PUL, 2006. (Disponible chez Zone.)
- TREMBLAY, Robert, *Savoir-faire (précis de méthodologie pratique pour le collège et l'université)*, McGraw-Hill éditeurs, 1989.
- un dictionnaire de langue, de préférence le *Petit Robert* ou le *Multidictionnaire de la langue française*, de Marie-Éva de Villers.
- http://www.bibl.ulaval.ca/ress/phi_ress.html (la page des ressources en philosophie à la bibliothèque)
- <http://www.fp.ulaval.ca/88clefs> (la méthode des 88 clefs).

VI- MODE ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

L'évaluation porte d'une part sur l'habileté de l'étudiant ou l'étudiante à trouver de façon méthodique divers documents requis pour un travail en philosophie. L'évaluation mesure d'autre part la capacité de l'étudiant ou l'étudiante d'exprimer sa pensée par écrit avec précision, clarté et cohérence, sans fautes orthographiques ou grammaticales et en respectant les conventions d'usage en philosophie. Sauf pour le Journal de bord, les devoirs doivent être rédigés à l'ordinateur en Times 12 points et à double interligne. Autant que possible, ils devraient être imprimés recto-verso. À noter par ailleurs que plusieurs des travaux de recherche documentaire et de rédaction sont faits en relation avec un travail de recherche effectué dans le cadre d'un cours suivi en parallèle (voir la section IV).

L'évaluation comporte plusieurs étapes exigeant un travail régulier. La description détaillée et les critères d'évaluation de chacun de ces travaux sont donnés sur le site du cours (accessible sur le Portail) :

A- Le Journal de bord (20%)

- Chaque étudiant doit rédiger un journal gardant des traces d'une série d'exercices qui sont à faire tout au long de la session :
 - quatre exercices de recherche documentaire (semaines 3, 8, 10, 11) ;
 - trois exercices d'analyse logique (semaines 3, 4 et 5).
- Les journaux seront examinés deux fois au cours de la session (semaines 6 et 12). Chaque fois, quelques éléments du journal seront évalués en détail et compteront pour 10 points.

B- Examen intra (1 h) : au 5^e cours (15%)

- L'examen s'apparente aux exercices d'analyse logique de niveau 1 et de niveau 2.

C- Devoir 1 : à remettre au 7^e cours (15%)

- Rédaction de l'ossature logique et de deux résumés d'un même texte (comptant respectivement environ 250 et 150 mots).
- L'examen s'apparente à l'exercice d'analyse logique de niveau 3.

D- Devoir 2 : à remettre au 9^e cours (15%)

- Recherche en lien avec le travail long fait dans un autre cours.

E- Devoir 3 : à remettre au 11^e cours (20%)

- Ossature logique du travail long, plan du texte, première version de l'introduction et bibliographie.

F- Examen final : au 12^e cours (15%)

- Rédaction d'un résumé critique ou d'un commentaire.

Les devoirs doivent être remis aux moments indiqués. Sauf en cas de force majeure (dûment justifiée), 5% de la valeur du devoir seront soustraits par jour de retard.

Des points seront enlevés pour les incorrections de la langue (voir *Politique du français* disponible sur le site web de la Faculté de philosophie).

Le plagiat est tout à fait proscrit. Se référer au site Internet de la Faculté et au *Règlement des études*.

Certains changements de détail pourraient être apportés à cette grille d'évaluation. Le cas échéant, les étudiants et étudiantes en seront informés au moins une semaine à l'avance. L'information sera également disponible sur le portail du cours.

VII-ÉTUDIANTS AYANT UN HANDICAP

Voir la *Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires*, à l'adresse suivante : <http://www.aide.ulaval.ca/cms/site/cocp/pid/1936>.

VIII- UTILISATION D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES

L'utilisation pendant les cours d'appareils tels les iPhones, tablettes numériques, enregistreurs, ordinateurs reliés à Internet, etc. est tout à fait proscrite à moins que ce soit pour des besoins reliés immédiatement et explicitement au cours (par exemple pour prendre des notes ou pour se référer à des textes mis en ligne).